

## Les pions de l'est picard

† Jacques Chaurand

---

### Citer ce document / Cite this document :

Chaurand Jacques. Les pions de l'est picard. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°11-12, 1988. pp. 10-14;

doi : <https://doi.org/10.3406/onoma.1988.990>;

[https://www.persee.fr/doc/onoma\\_0755-7752\\_1988\\_num\\_11\\_1\\_990](https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1988_num_11_1_990);

---

Fichier pdf généré le 24/05/2024

# LES PLONS DE L'EST PICARD

Jacques CHAURAND

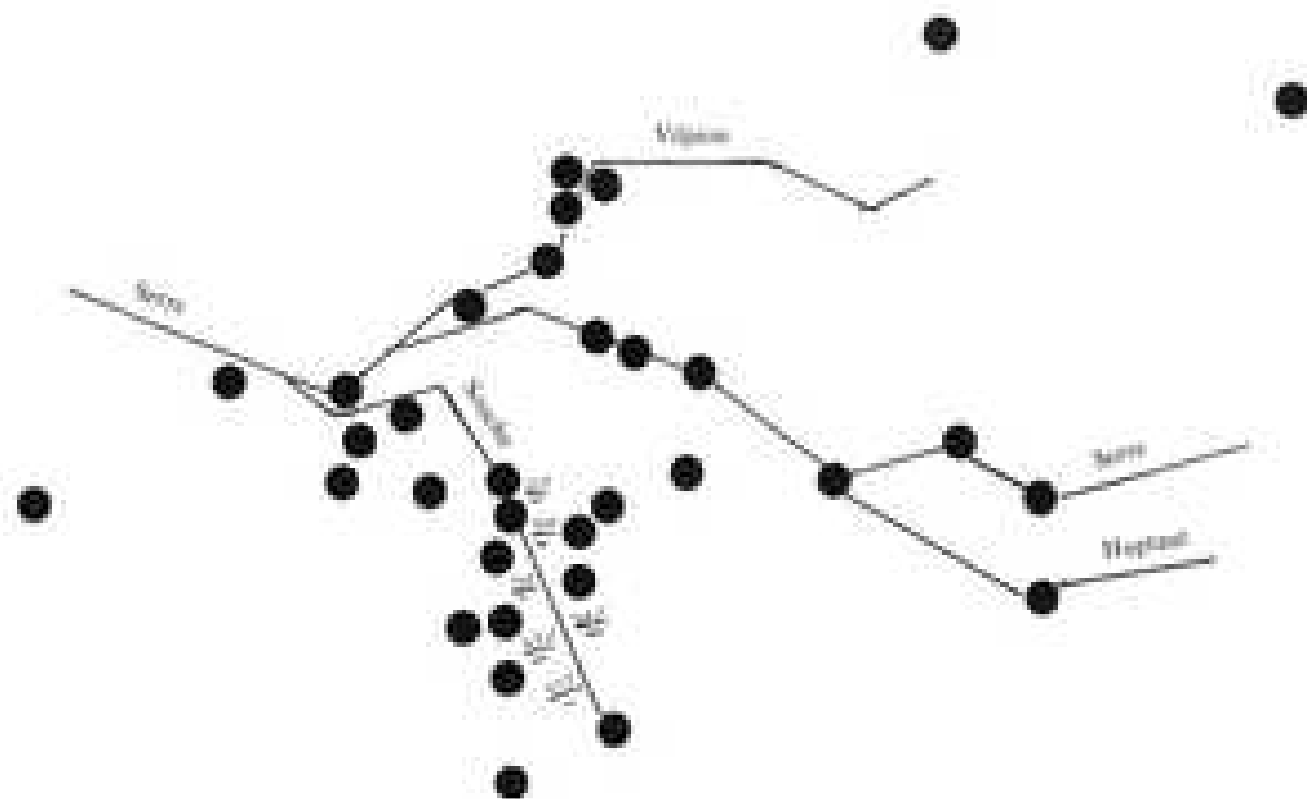
## Définition et répartition

Le colloque d'onomastique tenu en mai 1987 à Charleville-Mézières et dont le thème était « L'eau et la forêt » m'a incité à revenir sur le mot *plon* « trou d'eau sans fond, abîme ». Le chapitre II de mon étude sur *l'hydronymie d'un marais : le marais de la Souche* était intitulé « Sources, plombs et glanes » (RIO, 1968, p. 263-270). Le marais de la Souche s'étend de part et d'autre de la rivière qui porte ce nom entre Sissonne, lieu de la source et Vesles-et-Caumont, où il se rétrécit et s'amenuise. Le mot *plon*, orthographié le plus souvent *plomb* dans les cadastres, fait partie du vocabulaire commun des habitants des bourgs et villages avoisinant le marais : Sissonne, Chivres, Liesse, Marchais, Gizy, Pierrepont, Vesles. L'eau provient d'une source qui, comme on dit, « remonte ». « Ca bout dans le fond » m'a-t-on encore dit à Vesles. L'eau de plon était connue pour être fraîche et bonne à boire ; elle ne gelait pas pendant les hivers rigoureux. Mais le *plon* était surtout regardé comme un lieu dangereux, dont il était bon de se méfier. Un texte de 1572 est relatif au droit de pâturage des habitants de Goudelancourt sur les marais de Machecourt jusqu'au *grand plon*. Pour le cas où l'une des bêtes, tant chevaline qu'à corne serait tombée (le texte dit « tombasse ») dans la *rivière, plons* et *crauly*, Dufour, le gardien, sera tenu de « corner en sa trompe », et s'il est trop éloigné « d'envoyer son serviteur faire clameur au bout du village » (*Arch. dép. de l'Aisne*, E571).

Les histoires de bêtes tombées dans les plons – j'ai entendu dire (aôdé) à Vesles – et repêchées grâce à des cordes qui permettaient de les ramener sur la terre ferme continuaient à circuler dans les villages des bords du marais jusqu'à ces dernières années. Le terme jusqu'ici n'a été supplanté ni même concurrencé par aucun autre. Les chasseurs, dans toute la région, l'employaient. La microtoponymie attestée par les cadastres garde peu de traces de cet appellatif si vivant dialectalement : le Plomb Leu qui continue à figurer sur le territoire de Liesse, fait figure d'exception. Il y avait pourtant là un jalon dont on se servait pour organiser l'espace. Dans le document du XVI<sup>e</sup> siècle cité plus haut, le *Grand plon* marquait une limite de la zone de pâturage et c'était sans aucun doute à l'époque, un lieu-dit reconnu. La toponymie de tradition orale est généralement plus riche que celle des cadastres qui fournissent une sélection adaptée à la finalité du document. L'appellatif est suivi le plus souvent d'un nom de personne, par exemple, le plon Martin, le plon Bernard à Sissonne. A Pierrepont, le plon d'Eugène Camus rappelle le nom du propriétaire d'un pré où se trouve le lit de la « vieille rivière » qu'a remplacée au XVIII<sup>e</sup> siècle le *canal* et le long de laquelle s'échelonnent les plons. On connaît aussi à Chivres, le *grand plon* et à Pierrepont, le *plon du lavoir*.

L'appellatif n'est pas propre au marais de la Souche. Il est attesté dans plusieurs vallées, soit au sens indiqué au début, soit avec un sens élargi de « lieu marécageux, où les chevaux enfoncent ». Voici une récapitulation des attestations, vallée par vallée :

- Vallée du Thon : *Le plond*, lieu-dit à Origny-en-Thiérache.
- Vallée de la Serre : à Raillimont, la définition qui m'a été donnée semble un peu particulière : « place où l'eau fait un remous ; ça fait des plons » ; Chéry-les-Rozoy (là où on « ahote »), Montcornet ; à Tavaux, les plons sont situés entre la ferme de Malaise et la rivière ; à Montigny-le-Franc, à quelque distance de la vallée de la Serre, les plons sont synonymes de « terre crue » (humide) ; Besmont, Cilly, Mortiers, Barenton-sur-Serre, Verneuil-sur-Serre (« Le terrain est crevé jusqu'au crau, je ne sais pas d'où »). A Pouilly-sur-Serre, la fontaine des Carosses a été considérée comme une sorte de *plon*.



- Vallée du Vilpion : Rougeries, Voharies, Thiernu. A Marcy-sous-Marle, un pré dit *Les Plombs* se trouve à l'entrée du village. S'il ne comporte pas actuellement d'« abîme », il est situé à l'extrémité de la zone inondée par un réseau de sources intermittentes qui s'écoulent à partir de Marle et sont dénommées *Le Buis*. Le lieu-dit est attesté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Un arpentage fait par le sieur Migneaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, le dépeint comme un « clos pré » dans un environnement qui suggère l'humidité : il est entouré de *saulse et fossé*, situé entre le *courtiy a puy* et la *Vuatine*. D'autre part, l'essai d'E. Barot sur Sains-Richaumont et les environs cite la recommandation : « Prenez garde à tel endroit [...] il y a un plomb ». Cette phrase, non précisément localisée, doit provenir d'un des villages du canton de Sanis situé dans la vallée du Vilpion ou d'un de ses petits affluents.

A Froidmont et à Grandlup, j'ai entendu faire mention des plons de la vallée du petit ruisseau de Chantrud. Un lieu-dit de Grandlup, *Les prés du plomb*, se rapporte à cette particularité.

Des attestations isolées hors de la région où le terme est demeuré particulièrement vivant montrent que l'aire a été plus étendue. A Parpeville, près de Ribemont, l'appellatif est connu mais rapporté à des lieux hors du terroir, dans des marais proprement dits. A Fourdrain, (hameau de La Bavette, en bordure de la forêt de Saint-Gobain), il a survécu dans la tradition orale. A Colligis-en-Laonnois, il s'appliquait à des endroits où la glaise « flanchait » en période d'humidité dans les grands bois, sur la montagne. A Montaigu, le plon a été défini comme une sorte de puits. A Septmonts, dans le Soissonnais, on relève le lieu-dit *Les Plonds* (vallée de la Crise). A l'Est le terme est attesté à Signy-le-Petit dans les Ardennes où des phrases de mise en garde, adressées notamment aux enfants, rappellent celles qui pouvaient être entendues dans la vallée du Vilpion. Le relevé donne une idée de l'aire où s'emploie le terme. On peut désigner les marais de la Souche comme le foyer, qui se trouve actuellement très réduit. C'est là que le terme a sa définition la plus stable, celle que nous avons donnée au début ; là qu'il s'applique à des lieux particuliers susceptibles de recevoir une dénomination *appellatif + déterminant* et non à des zones où le phénomène évoqué apparaît de façon

non durable. Enfin le terme est entré ailleurs en concurrence avec d'autres plus récents et d'une répartition plus générale, le gouffre, l'abîme qui sont attestés dans les cadastres. Ainsi, à Voharies, j'ai pu noter cette phrase « Il y a des plons à la source de l'Abîme » et à Montarnet « Il y a des plons à la Fontaine des verts ». L'appellatif continue à être associé dans la tradition orale à des hydronymes postérieurs et qui ont reçu une consécration par l'écriture. A Beaufort, dans le nord du Vermandois, des trous d'eau ont donné son nom au lieu-dit *Les flaques*. On relève aussi des Trous du diable, qui désignent des gouffres. L'un d'eux est situé dans la Meuse même, à l'extrémité sud du territoire de Chooz, dans les Ardennes (Almanach Matot-Braine, 1909, p. 148).

## Hypothèses étymologiques

L'orthographe *plomb* provient évidemment d'une confusion avec le mot qui désigne le métal mais je n'ai entendu aucun témoin faire le moindre rapprochement qui irait dans ce sens. La notion est nette et se dégage de la vue de lieux bien caractérisés du marais ou des vallées humides. Pour ce terme, comme pour beaucoup d'autres, nous manquons de formes anciennes et la recherche étymologique ne peut aboutir qu'à des hypothèses.

Une première hypothèse peut être envisagée. Dans un article intitulé « Toponymie et dialecte » (*Bull. de la Com. roy. de Topon. et de Dial.*, 18, 392), Jean Haust avait consacré quelques pages à un appellatif bien représenté dans la microtoponymie wallonne, le *poû*. Comme toponyme, le *poû* apparaît généralement en composition, mais l'enquête dialectale a permis de relever des phrases où le terme livre son sens précis comme à Bastogne ou à Neufchâteau où il a pu recevoir la définition « endroit dangereux dans une prairie marécageuse, trou dissimulé sous le gazon ». Nous sommes tentés d'y reconnaître nos *plons*. J. Haust a vu dans cette forme l'aboutissement d'un emprunt germanique très précoce. L'étymon serait le francique *\*pol* auquel s'apparentent l'allemand *Pfuhl*, le luxembourgeois *pull*, le néerlandais *poel*. Le mot simple n'a pas eu d'aboutissement dans l'Est picard, mais en supposant une dérivation en *-one*, nous obtenons pas les voies les plus régulières *\*polon*, *\*pelon* et *plon*.

Dans un court article qu'il consacre au francique *\*pôl*, le FEW (XVI, 644a) cite une attestation puisée dans le *Bestiaire* du poète médiéval normand Philippe de Thaon, *pol* « corruption morale ». Est mentionné d'autre part le breton *poull*, second composant en particulier de *Pempoull*, en français Paimpol. Ce serait un emprunt à l'anglo-normand, emprunté lui-même à l'anglo-saxon. Les connaissances que nous avons du gaulois en usage chez les *Belgae* sont trop maigres pour que nous cherchions à préciser davantage les origines de cette formation dont le suffixe au moins est latin.

Nous pourrions retrouver le même radical dans une formation dérivée au moyen d'une double suffixation, *Poleton*, nom d'un moulin à eau et d'un petit ruisseau sur le territoire de Laon. A Rogny, près de Marle, une belle source qui donne naissance à un petit ruisseau, le *Poton*, pourrait aussi, après écrasement de la syllabe prétonique, remonter au même radical.

Nous pourrions en rester là. Toutefois, une autre hypothèse que j'ai proposée dans l'article cité de la RIO continue à ne pas me sembler inconcevable. L'étymon serait *palumen* dérivé de *palus*, *-dis*. L'existence de la formation et son utilisation toponymique sont garanties par les attestations de *palun* en provençal et en languedocien (Mistral TDF 466b, Honorat DPF III 780b, etc.). L'effacement de la voyelle initiale placée entre deux consonnes dont la seconde était un *r* est bien attestée (*paroleux* aboutit régionalement à *proleux*). Quand la deuxième voyelle était un *i*, les exemples sont moins nombreux : citons toutefois *pilucare* > pic. *plukier* et surtout bas-lat. *palanca* (gr. *phalanx*) > pic. *planke*, français *planche*. D'autre part, la voyelle accentuée peut conserver devant nasale son articulation vélaire dans le Laonnois : il suffit de songer à *prone* pour « prune » et au nom même de la ville de Laon.

Il est tentant de rattacher à la même série *Plumbea fontana*, toponyme mentionné par Flodoard (xe siècle) et par plusieurs textes à sa suite : *in villa de Fraillicourt que olim Plombea Fontanea (sic) vocabatur* (BN fr. 4787, daté de 1227). La substitution de Fraillicourt (Ardennes) au nom primitif

aurait eu lieu avant 1181 (*Rev. de Champagne*, juin 1882, p. 496). S'il est probable que *Plumbea fontana*, domaine dont l'existence est attestée depuis le IX<sup>e</sup> siècle et établi sur un site habité dès l'époque gallo-romaine, est de fondation plus ancienne que Fraillicourt, il n'y a pas entre les deux lieux habités une parfaite continuité. Le premier s'identifie à une partie du village actuel située sur l'autre rive du Hurtaut et qui a reçu le nom de « Au-delà de l'eau », en patois *Padliau*, c'est-à-dire « par-delà l'eau », appellation qui s'applique habituellement à cette situation et qui correspond au point de vue des habitants de l'autre rive, où s'est élevé par la suite le centre du village.

Nous devons la mention de *Plumbea fontana* à un conflit qui avait éclaté entre les habitants de Rozoy (sur-Serre), *villa fisci* selon Flodoard et un « colon » de l'évêque de Reims établi à Plomb-Fontaine. Celui-ci ne pouvait ni moissonner ni faire ses foins tranquillement en raison des dommages qu'il subissait de la part de ses voisins. Après un pèlerinage à Saint Remy de Reims d'où il rapporte un peu de poussière pris sur le pavé du sanctuaire, il obtint miraculeusement gain de cause. Animaux et gardiens de Rozoy qui avaient envahi ses pâturages sont pris tout à coup d'une incoercible agressivité et se mettent à combattre entre eux avant de s'enfuir vers Rozoy. Le texte note que le « colon » demeurait dans un lieu marécageux près de la rivière de Serre ; il était même infesté de « couleuvres », mais grâce à la poudre miraculeuse rapportée sur sa *benna* il les fit disparaître. Pour nous *Plumbea Fontana* comme Fraillicourt sont situés dans la vallée du Hurtaut, petite rivière qui tient son nom d'une forge établie dans la forêt de Signy-l'Abbaye près de l'endroit où elle prend sa source et non dans la vallée de la Serre, comme Rozoy, mais les deux vallées sont voisines et les confusions de ce genre ne sont pas rares. Une note dans la *Revue historique ardennaise* fait remarquer que *Plumbea Fontana* a été traduit par *Fontaine de plomb*, c'est-à-dire « fontaine, source ou puisard dont on ne connaît pas le fond, terrain bas et humide » ; elle renvoie à un article de H. Jadart (*id.* 1897, t. IV, p. 227, n. 1). Le commentateur a bien dans l'esprit notre mot *plon* dans lequel il voit le premier composant de l'hydronyme. Le groupe *-mm-*, issu de *-mn-*, alterne avec le groupe *-mb-* et une confusion entre *plon* « trou d'eau », et *plomb* « métal » n'a rien d'impossible. Une formation d'adjectif à partir de *palumen*, *palumineus* sur le même modèle que *gramineus* de *gramen*, est concevable. La locution à *plon* (= à plomb) en ancien français, au sens de « à pic » et le verbe *plonger* témoignent de l'existence d'éléments sémantiques facilitant un rapprochement. La confusion serait déjà un fait accompli à l'époque de Flodoard.

Un autre nom pourrait contenir le même radical, celui du village de Plomion. Selon le DNLF, la forme serait l'aboutissement local du lat. *plumbeone* « meule ». Le poète champenois Colin Muset, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, emploie la var. *plonjon* et une note de l'éd. Bédier, qui renvoie au Godefroy, précise ainsi le sens : « tas de gerbes qu'on laisse passer l'hiver dans les champs en ayant soin de laisser les têtes en bas » (p. 58). D'une façon plus générale, d'un verbe signifiant « arranger les gerbes en tas » auraient été tirés des dérivés en *-one* dont notre *plonjon* (voir FEW IX 92). La variante *plomion* est possible : il suffit de songer à *Amiens*, d'*Ambianis*, aux variantes Toumois pour Tombois, Toumelle pour Tombelle ; nous pouvons encore invoquer la Lobiette, ancien moulin à eau sur le terroir de Saint-Michel. Les difficultés se placent ailleurs. Même si quelques aboutissements du lat. *mola* sont attestés en toponymie, la relation entre la notion de « tas de gerbes, de foin » et celle d'« habitation » n'est pas des plus claires. S'agit-il d'un repère ? Remarquons toutefois certains recoupements entre les deux séries : les *huttelotes*, les *hobettes* ont pu passer du sens de « cabanes » à celui de « tas » en raison d'une ressemblance de forme. Mais nous n'avons trouvé aucune trace de l'existence de formations provenant de \**plumbiare* « arranger les gerbes en tas » dans la région. Plomion se trouve entre la source du Vilpion, à La Nigaudière, et la vallée du Hutteau, petit affluent de la Brune. Ne pourrait-on envisager une origine hydronymique ? Ce que nous avons dit du traitement du groupe *-my-* garderait toute sa valeur, mais nous nous orienterions vers un sens différent du radical, qui serait *palumen*, « lieu marécageux (au moins à l'origine) ».

La même explication vaudrait pour le Plumion, affluent de la Vaux (rive droite) qui prend sa source dans la forêt de Signy-l'Abbaye (Ardennes). L'explication par une hécatombe de gibier à plume les jours de chasse relève probablement de la fantaisie. Or, si nous partons de *palumen*, l'étymologie autorise une alternance *o/u* de la voyelle radicale, et le suffixe a servi à former le nom de beaucoup de petites rivières (le Vilpion par exemple). D'autres variantes à vocalisme *u* seraient à ajouter

éventuellement : le *Pluma* à La Neuville-lès-Dorengt, sur le cours du Noirieu ou le *Plumas* terrain marécageux où l'Ardon prend sa source, au pied de la montagne de Laon (voir E. Gailliard, *Hydrographie du département de l'Aisne*, p. 85). On peut ajouter encore *Plumart*, autre nom de Bonnefontaine, éc. de la commune de Chermizy dans le Laonnois. Quand ces noms au radical *plum-* sont situés dans un terrain humide, ou à proximité d'une source, on peut aussi penser à la désignation de certaines variétés de roseaux, ainsi désignées dans la région : le suffixe *-a* peut provenir de *-aceu* ou de *-ardu*.

Enfin dans la Champagne et l'Est picard, les aboutissements en *-n-* du groupe *-mn-* alternent avec ceux qui sont en *-m-* comme en français : *gerne* et *gerner* sont ainsi attestés à côté de *germe* et *germer* (voir ALCB Cartes 564 *charme* et 687 *germes*). Cette constatation nous autoriserait-elle à faire remonter à un ancien collectif *\*palumina* plusieurs lieux-dits situés dans le département de la Marne ? *La plonne*, sur *la plonne* se trouvent sur le territoire de Sainte-Gemme dans le Tardenois, la *plune* à Toulon-la-Montagne et à Vert-Toulon, non loin des marais de Saint-Goud.

Ainsi la deuxième hypothèse, moins obscure, a l'avantage de posséder, en raison des variantes de forme qu'elle autorise, une large valeur explicative. Ce qui reste ferme, indépendamment de toute recherche étymologique, est le maintien du mot *plon* dans un petit secteur de la Picardie orientale, et en particulier son application constante et incontestée à des lieux bien caractérisés dans une zone de marais, les marais de la Souche. L'aire s'est effritée à l'épreuve du temps, mais des attestations isolées l'élargissent et suggèrent une extension plus vaste que celle que nous constatons. Quant aux origines, si l'étymon est purement francique, on ne doit le déceler en principe que dans la zone d'implantation des Francs, d'autant qu'un terme de ce genre ne s'emprunte guère. Si la formation est gallo-romaine, la bonne étymologie doit être confirmée par la découverte de termes apparentés dans d'autres régions de la Galloromania. De telles constatations appellent une enquête beaucoup plus vaste sur les appellatifs des abîmes ou des sources situées dans des terrains marécageux, qui permettra d'obtenir des résultats plus sûrs et peut-être de déterminer la meilleure hypothèse.